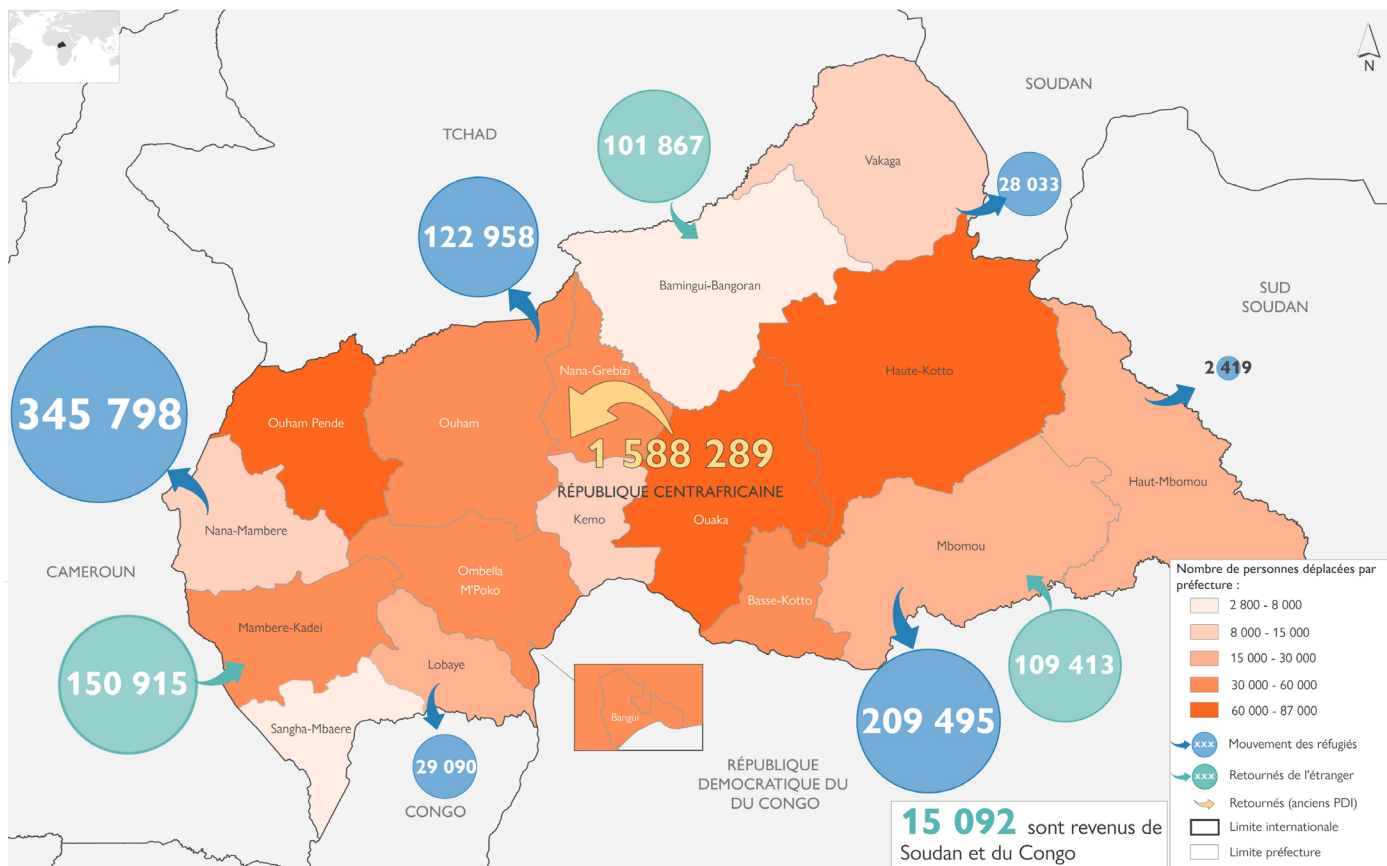




Contexte : La République centrafricaine (RCA) a été témoin de volatilité incessante depuis deux décennies. La dernière crise atteignant le pays a débuté en 2012, suite à une prise du pouvoir accouchée dans la violence, et a depuis évolué en un état d'insécurité et de fragilité permanentes, découlant d'une crise complexe de long-terme qui s'est étendue dans les pays voisins. La crise a conduit au décès de 506 personnes en 2022 (au 30 avril) et a déclenché des déplacements massifs de populations dans les sept pays touchés par la crise. Cette dernière est caractérisée par des rivalités pour le pouvoir parmi les élites du pays, l'absence d'institutions étatiques et d'investissement d'argent public, des tensions inter-ethniques et inter-religieuses et la lutte pour le contrôle de ressources.

Au 30 Juin 2022, 3 305 503 individus étaient déplacés, dont 602 134 Personnes déplacées internes (18% de la population déplacées), 1 588 289 Retournées (anciennes PDI) (48%), 377 287 Retournés de l'étranger (11%) et 737 793 Réfugiés dans les pays limitrophes (22%). En RCA, les Retournées anciennes PDI représentent la plus grande population affectée (62%), tandis que les PDI représentent 23 pour cent de la population atteinte dans le pays et les Retournés de l'étranger 15 pour cent de la population déplacée présente dans le pays. Les réfugiés centrafricains résident principalement au Cameroun (345 798 individus, soit 47% des réfugiés), la République démocratique du Congo (209 495 individus, soit 29% des réfugiés) et au Tchad (122 958 individus, soit 17% des réfugiés).



602 134
PDI (18%)

(Mai - Juin 2022) > -1%

1 588 289
Retournés (ancienne PDI) (48%)

(Mai - Juin 2022) +16%

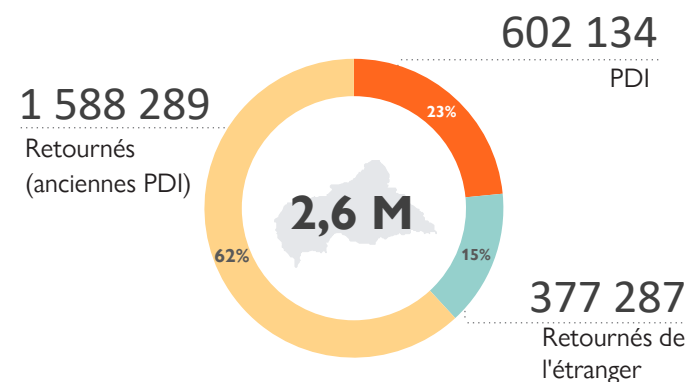
377 287
Retournés de l'étranger (11%)

(Mai - Juin 2022) +4%

737 793
Réfugiés dans les pays limitrophes (22%)

(Mai - Juin 2022) > -1%

Population déplacée résidant en République centrafricaine



Cette carte n'a qu'un but d'illustration. Les frontières et les noms indiqués, ainsi que les désignations utilisées sur cette carte, n'impliquent pas une reconnaissance ou une acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

Sources : ACLED (30 avril 2022), DTM République centrafricaine (Juin 2022), CMP (Mai 2022) HCR réponse régionale République centrafricaine (30 Juin 2022)